

3.7

Décisions administratives et disciplinaires

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Note au lecteur

Ordonnance rendue par l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de la Corporation d'assurance First Canadian

Veillez prendre note que l'ordonnance rendue le 26 mars 2024 par l'Autorité des marchés financiers à l'encontre de la Corporation d'assurance First Canadian est publiée à la section 5.7 du bulletin du 23 mai 2024 (vol. 21, n°20).

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRI

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.